



Panoram@

MON GUIDE

PRATIQUE



DES VACANCES





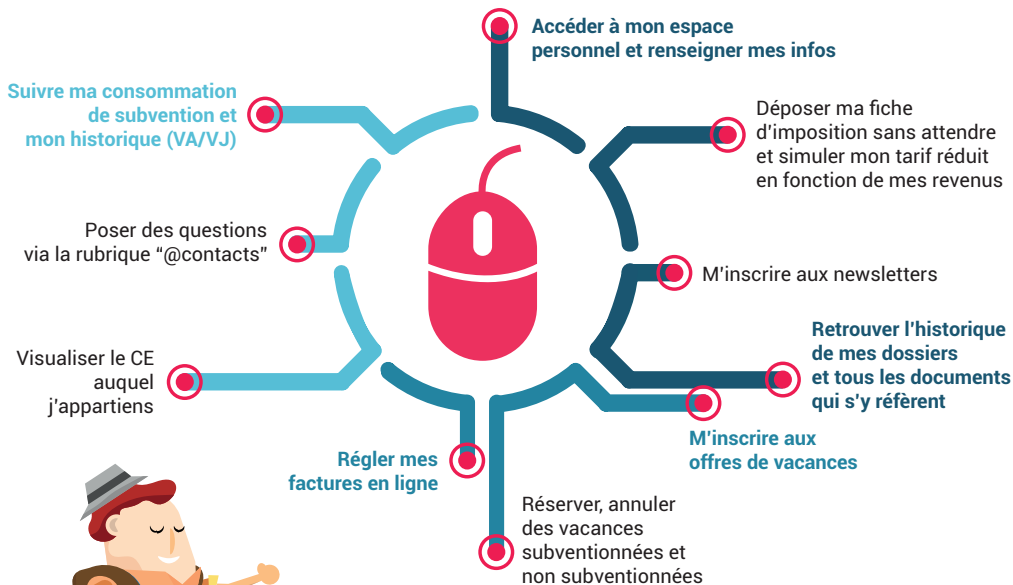
<https://panorama.cceaf.fr>

- Accessible 24h/7j.
- Sécurisé, personnalisé et confidentiel
- + 300 offres de séjours/an (jeunes et adultes)

Première fois ?

Je crée mon compte sur Panoram@ avec mon matricule et une adresse mail valide en suivant la procédure

Sur Panoram@, je peux :



En fonction de mon CE d'affiliation et de mes droits, Panoram@ adapte les offres et les tarifs à mon profil

VACANCES SUBVENTIONNÉES (ADULTES & JEUNES)

02

Mon inscription par étapes

Avant de m'inscrire à un séjour, je vérifie que mes informations personnelles sont bien à jour sur Panoram@ : coordonnées, ayants-droit, avis d'imposition, invités, fiches sanitaires, adresses mail et téléphones.

Inscription

Je m'inscris pendant la période d'inscription (dates envoyées par newsletter) selon mes droits et effectue 3 choix maximum. Je peux faire un devis en ligne.

1

Avis d'affectation

A la fin des inscriptions, un traitement informatique automatique est opéré. En fonction de mon historique de consommation, dans la limite des quotas de mon CE. Je reçois mon avis d'affectation ou de non affectation par mail.

2

Open-close : Affectation immédiate

Après le pré-open close, les séjours encore disponibles sont ouverts à tous, sans limite de quotas. Tous les agents peuvent réserver un séjour.

Pré-open close : délai de réflexion

Entre les affectations et l'open-close, un délai m'est accordé pour annuler mon dossier sans frais. A cette étape, si mon inscription a été refusée, je peux m'affecter immédiatement en priorité sur les disponibilités restantes, sans limite de quota.

3

4

Paiement

Lorsque mon affectation est validée, je choisis un mode de règlement et finalise le paiement.

5

Voucher : je pars !

Attention, mon voucher n'est disponible sur mon espace personnel de Panoram@ que si j'ai réglé mon séjour. Selon les séjours il peut être envoyé directement par le fournisseur. Je pense à consulter régulièrement mon compte et mes mails.

6

7

Le séjour : mon avis

Au retour de mon séjour, un questionnaire m'est envoyé afin de mesurer la qualité et permettre d'améliorer les prestations. Mes réponses sont importantes, pour adapter les offres proposées dans Panoram@.



Particularités Patrimoine DOM
Affectations immédiates toute
l'année sans périodes d'inscriptions.

VACANCES JEUNES

LES RÈGLES DE PRIORITÉ



03

Comment sont affectées les colos ?

Du début à la fin de mon affectation, ma demande passe par un traitement informatique intégrant l'ensemble des nouvelles règles et de mes droits.

Mon numéro de matricule est associé à mon CE. Chaque CE bénéficie d'un quota de séjours en fonction des effectifs de son périmètre. Lorsque le quota de séjours est atteint, les affectations sont fermées.



Lors des inscriptions, mon enfant est maintenant prioritaire en fonction :

De son historique :

- Jamais parti puis,
- Parti les années précédentes, puis
- Parti sur la même période que l'année précédente

Du quota de mon CE

De l'âge de mon enfant

- Du plus âgé au plus jeune

De ses choix

01

02

03

04

Optimiser son inscription



J'effectue 3 choix de colos maximum par ordre de préférence.



Je reçois son avis d'affectation ou de non affectation (par sms et mail).



Entre les affectations et l'open-close, un délai m'est accordé pour annuler mon dossier sans frais.

A cette étape, si son inscription a été refusée, je peux affecter **mon enfant immédiatement en priorité** sur les **disponibilités restantes, sans limite de quota.**



À l'open close, les séjours encore disponibles sont ouverts à tous, sans limite de quotas. **Tous les agents peuvent réserver un séjour pour leur enfant.**



VACANCES ADULTES LES RÈGLES DE PRIORITÉ

04



Comment sont affectées les vacances ?

Du début à la fin de mon affectation, ma demande passe par un traitement informatique intégrant l'ensemble des nouvelles règles et de mes droits.

Mon numéro de matricule est associé à mon CE. Chaque CE bénéficie d'un quota de séjours en fonction des effectifs de son périmètre. Lorsque le quota de séjours est atteint, les affectations sont fermées.

Optimiser mon inscription



Je dispose d'un compteur de **30 jours de vacances subventionnées** par année civile. **Au-delà, l'inscription reste possible** selon les disponibilités, **mais sans subvention.**



J'effectue 3 choix maximum par ordre de préférence. **Selon la saison et l'offre, ma consommation de points est différemment impactée.**



Je reçois mon avis d'affectation ou de non affectation (par mail).



Entre les affectations et l'open-close, un délai m'est accordé pour annuler mon dossier sans frais.

A cette étape, si mon inscription a été refusée, je peux **m'affecter immédiatement en priorité** sur les **disponibilités restantes, sans limite de quota.**



À l'open close, les séjours encore disponibles sont ouverts à tous, sans limite de quotas.

Tous les agents peuvent réserver un séjour.



Lors des inscriptions les critères de priorité sont :

01

Mon historique :

(Plus mon capital de points est élevé, plus j'ai des chances de partir)

- **Jamais parti** : 14 000 points
- **Base pour tous** : 12 000 points **impactés par l'historique de précédents séjours.**
- **Chaque 1^{er} janvier** mon compte est **recredité de 3 000 points, dans la limite de 12 000 points.**

02

Du quota de mon CE

03

De mes choix

Saison	Basse	Moyenne	Haute	La durée et la saison de mon séjour, subventionné impactent mon capital de points.
Patrimoine du CE	PV/j 0	PV/j 150	PV/j 400	
Hors Patrimoine	100	200	300	



Si un agent détient le même nombre de points que moi sur un même choix de séjour, c'est l'ancienneté qui prime.

RETRAITÉS

VACANCES SUBVENTIONNÉES

Mon affectation par étapes

Avant de m'affecter à un séjour, je vérifie que mes informations personnelles sont bien à jour dans Panoram@ et signale tout changement dans la rubrique "@Contacts". Des pièces justificatives peuvent être demandées pour valider l'ouverture de mes droits selon mon CE d'affectation à mon départ en retraite.

05



Affectation (open-close)

Après la période d'inscriptions, je m'affecte immédiatement sur les disponibilités restantes.

01

Voucher : je pars

Attention, **mon voucher n'est disponible** sur mon espace personnel de Panoram@ que si j'ai réglé mon séjour. Selon les séjours il peut être envoyé directement par le fournisseur.

Je pense à consulter régulièrement mon compte et mes mails.

03

02

Paiement

Lorsque mon affectation immédiate est validée, je choisis un mode de règlement au comptant et finalise le paiement.

04

Le séjour : mon avis

Au retour de mon séjour, un questionnaire m'est envoyé afin de mesurer la qualité et permettre d'améliorer les prestations.

Mes réponses sont importantes, pour adapter les offres proposées dans Panoram@.



Selon votre situation, vos droits peuvent être différents (voir tableau sur le rabat)



Particularités séjours Patrimoine DOM : je m'affecte immédiatement à partir de 3 mois avant le départ.

MES AUTRES VACANCES ADULTES

06

Toute l'année, en complément des vacances subventionnées, des séjours dont les tarifs ont été spécialement négociés auprès des fournisseurs sont proposés sur Panoram@. Tout le monde peut s'y inscrire en fonction des places disponibles, sans limite de quotas, ni de priorité, ni de temps. Consultez régulièrement les offres.

Séjours Déplacements Immédiat

Le CCE a négocié des stocks d'offres de vacances à tarifs fixes auprès de ses fournisseurs. Il suffit de réserver sur Panoram@.

Séjours Déplacements Liberté

En fonction de votre projet, vos besoins, budget, goûts, le CCE vous aide à organiser votre voyage. **Votre demande de devis se fait en ligne** et est directement transmise à l'Agence qui prend contact avec vous pour vous accompagner et finaliser votre projet.

Nos partenaires

Bénéficiez jusqu'à - 40 % de remises sur des offres de grands opérateurs du tourisme. Des espaces « Agents Air France » vous sont spécialement dédiés.

Panoram@



Séjours Déplacements Request

Il suffit d'effectuer une demande de réservation ferme dans Panoram@, qui est envoyée automatiquement au fournisseur. Selon ses disponibilités, vous recevez une réponse du CCE rapidement par mail.

Et bientôt d'autres séjours

Ponctuellement dans l'année, des promos, des dernières minutes, des coups de coeur... sont proposés en affectation immédiate. Ces séjours "éphémères" sont négociés auprès des fournisseurs et peuvent être subventionnés. Il n'y a pas de période d'inscription, les places sont sans priorité.



Ces offres sont régulièrement renouvelées et enrichies. Vous êtes informés par newsletter.



PETIT LEXIQUE PANORAM@

🕒 **VA** : Vacances Adultes

🕒 **VJ** : Vacances Jeunes (colos)



VA & VJ

🕒 **Affectation** : confirmation et validation d'une inscription **en fonction des règles de priorité.**

🕒 **Pré-open close** : période située entre le traitement des affectations et l'ouverture à tous pendant laquelle **la priorité est donnée aux non affectés, sans limite de quotas.** Pendant ce laps de temps, il est possible d'annuler une inscription sans frais sur Panoram@.

🕒 **Open-close** : les affectations deviennent immédiates. Les règles de priorité et de quotas ne sont plus appliquées.

🕒 **Séjours subventionnés** : une partie du programme de vacances bénéficie d'une enveloppe de subvention.

🕒 **Séjours avec tarifs réduits** : sur les séjours subventionnés, des tarifs réduits peuvent également être appliqués. Le tarif réduit est alors une subvention supplémentaire calculée en fonction des revenus d'imposition.



VA


🕒 **Tarif fournisseur** : tarif « brut » négocié auprès du fournisseur/prestataire.

🕒 **Tarif partenaire** : **toute l'année**, vous bénéficiez de remises fixes pouvant aller **jusqu'à - 40%**.



VJ

🕒 **Exploitation** : la période des vacances scolaires correspond aux colos. Cette période est appelée exploitation parce qu'il s'agit d'une période de mobilisation sur le terrain (activités dans les Villages Jeunes, accueil dans les gares et aéroports)...



Qui peut se connecter à Panoram@ ?

Création d'un compte avec matricule et mot de passe, votre accès est sécurisé



Personnel Air France actif (et/ou son conjoint et leurs ayants-droit) **affiliés aux CE** (Exploitation Apax MC/LC Hub, Systèmes d'information, Pilotage Economique, Industriel, Exploitation Apax Point à Point, Air France Cargo, Exploitation Aérienne), **le personnel du CCE, de l'ASAF, de la MNPAF et les filiales** qui ont signé un protocole.



Personnel d'Air France retraités (tous CE confondus), à jour de ses droits.



Personnel en congés sans solde, en congé parental, en départs négociés cotisant au CCE.

Vos droits en un clin d'œil

	ACTIFS CE SOL	ACTIFS CE.EA	FILIALES	RETRAITÉS	VEUFS/VEUVES	CONGÉS SABBATIQUES, PARENTAUX, SANS SOLDE (COTISANTS)	PLANS DE DÉPARTS VOLONTAIRES (COTISANTS)
ACCES PANORAM@	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
PATRIMOINE SUBVENTIONNÉ	✓			✓	✓	✓	✓
PATRIMOINE NON SUBVENTIONNÉ		✓	✓				
HORS PATRIMOINE SUBVENTIONNÉ	✓			✓	✓	✓	✓
HORS PATRIMOINE NON SUBVENTIONNÉ	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
COLOS	✓		✓*	✓	✓	✓	✓

* Patrimoine du CCE

Vacances : quand s'inscrire ?

		ACTIFS CE SOL	ACTIFS CE.EA	FILIALES	RETRAITÉS	VEUFS/VEUVES	CONGÉS SABBATIQUES, PARENTAUX, SANS SOLDE (COTISANTS)	PLANS DE DÉPARTS VOLONTAIRES (COTISANTS)
NON SUBVENTIONNÉ	PÉRIODE INSCRIPTIONS SUBVENTIONNÉES	✓					✓	✓
	PRÉ-OPEN CLOSE	✓					✓	✓
	OPEN CLOSE	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
NON SUB	TOUTE L'ANNÉE	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓



<https://www.cceaf.fr>
pour retrouver toutes
les informations
pratiques et
institutionnelles



**Facebook/
Twitter/Instagram**
pour partager, liker et
réagir instantanément

Panoram@

<https://panorama.cceaf.fr>
pour réserver vos
vacances

Infos@colos

Panoram@
pour prendre des news
de vos enfants
en colos 24h/7j

YouTube
pour visionner
nos vidéos



VOTRE CCE SUR LE WEB

**Rubrique "@Contact"
dans Panoram@**
pour poser vos
questions



**Abonnement
aux newsletters**
pour ne louper
aucune promo,
aucune info



Nous retrouver au Siège à Roissy

Administratif : 6, rue de La Haye
Bât. le Dôme - Roissypôle
BP 12691 - Tremblay-en-France
95725 Ch. de Gaulle Cedex
L'Agence : rue de Paris - Siège Air France



VOS CE



- EXPLOITATION APAX POINT À POINT
- AIR FRANCE CARGO
- EXPLOITATION APAX MC/LC HUB
- INDUSTRIEL
- SYSTÈMES D'INFORMATION
- PILOTAGE ÉCONOMIQUE
- EXPLOITATION AÉRIENNE